

Stratégies, acteurs et outils de l'aménagement

Former à une approche systémique de l'aménagement durable en milieu rural avec Urbax

L'aménagement urbain fait intervenir de multiples acteurs (collectivités, Etat, propriétaires fonciers, aménageurs publics ou privés, promoteurs, etc.) aux intérêts et logiques propres, dont les opérations s'inscrivent dans un contexte économique, social, technique et environnemental défini aux échelles macro et micro. Ils emploient ou répondent à des outils relatifs à la réglementation du droit des sols, à la politique foncière ou encore au financement des équipements publics. Ces éléments sont autant de paramètres qui se combinent pour former un système au sein duquel ces acteurs élaborent des stratégies et tâchent de les mettre en œuvre.

Urbax Bourg structurant est un jeu de rôle basé sur un cas d'aménagement en milieu rural et assisté par un logiciel. Il a pour ambition de mettre en évidence le rôle des différents acteurs dans cette approche systémique de l'aménagement.

Objet de la formation

Découvrir une formation qui permet aux élus, agents de collectivités et professionnels de l'aménagement de :

- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions complexes.
- Connaître les logiques et les stratégies des acteurs : collectivités locales, opérateurs publics et privés.
- Comprendre comment mobiliser son PLU(I) pour accompagner l'aménagement de sa commune.

Pour découvrir le principe de la formation en vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=8fj-1FeYkGQ>

Publics ciblés et prérequis

Publics

Directeurs et salariés de CAUE et URCAUE

Pré-requis

Le suivi de la formation ne nécessite pas de prérequis particulier de la part des stagiaires.

Compétences développées

- Pouvoir déterminer les interactions entre planification, foncier et fiscalité dans la stratégie d'aménagement de sa commune.
- Savoir choisir les méthodes et outils réglementaires, fonciers, fiscaux en fonction du contexte.
- Avoir une appréhension de la logique de compte à rebours dans le montage financier d'une opération de construction.

Tarif

600 € pour les 2 jours, intégralement pris en charge par l'OPCO Uniformation au titre du compte de branche 1

Formalités pratiques

Date, horaires et lieu de la formation

Date et horaires : **31 mai et 1^{er} juin 2021**, de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30, soit 14 heures de formation réparties sur 2 jours.

Lieu de la formation : **Espace Hermès** – 10 cité Joly – 75011 PARIS

Date limite d'inscription et nombre de participants

Date limite d'inscription : 30 avril 2021

Nombre de participants : 11 stagiaires minimum, 15 stagiaires maximum

Programme

Jour 1 : 31 mai 2021

Présentation de l'étude de cas de la simulation

Définition collective des objectifs d'aménagement communaux

Déjeuner sur place

Lancement de la simulation et débriefing sur les logiques d'acteurs

Continuation de la simulation et débriefing sur l'équilibre économique d'une opération de construction

Jour 2 : 1^{er} juin 2021

Debriefing sur le financement des équipements publics

Suite de la simulation

Déjeuner sur place

Débriefing collectif sur le montage d'une opération d'aménagement

Finalisation de la simulation et bilan sur l'atteinte des objectifs municipaux

Bilan de la formation

Moyens pédagogiques

Principe

Après une présentation préliminaire, les participants sont mis en situation au travers d'une simulation jouée assistée par ordinateur. Ils élaborent un projet global d'aménagement pour le territoire et se répartissent en équipes afin de jouer les rôles décisifs en aménagement urbain : collectivité, opérateurs publics et privés. Le jeu de rôles se déroule sur la durée d'un mandat municipal, soit 6 ans. Un programme informatique, manipulé par les seuls animateurs, permet de capitaliser et de visualiser les résultats des interactions entre les différents acteurs.

La formation a lieu dans une salle de réunion, équipée du matériel de vidéo-projection nécessaire à la visualisation des résultats affichés par le programme informatique. Chaque stagiaire se verra en plus distribué un livret pédagogique regroupant l'ensemble des informations nécessaires au déroulement du jeu : présentation générale, guide d'action des acteurs...

Moyens de suivi de la formation

L'évaluation des acquis des stagiaires se déroulera tout au long de la formation grâce au jeu de rôles et aux interactions entre équipes. Chaque année du mandat se termine par un bilan d'année qui met en évidence l'avancée dans la réalisation du projet d'aménagement et les évolutions de la population, l'emploi, du logement, du foncier, de la fiscalité... Ces évaluations intermédiaires montrent les erreurs des équipes et leur permettent de réviser leur méthodologie l'année suivante.

Enfin, une évaluation globale clôture la simulation au regard des objectifs définis.

Aspects pratiques

Il est impératif que les stagiaires soient présents aux deux jours consécutifs de la formation, car seul le déroulement entier de la simulation permet aux stagiaires d'appréhender les interactions entre acteurs et les méthodes d'aménagement. Des feuilles d'émargement seront distribuées à cet effet, signées par demies-journées par les stagiaires et contresignées par les formateurs.

Formateurs

Christine BOISSEAU, urbaniste OPQU au CAUE27

Sandra HUPPE, urbaniste OPQU et paysagiste au CAUE27

Renseignements et inscriptions

Renseignement

Christine BOISSEAU, Responsable pédagogique : formation@caue27.fr – 02 32 33 42 43

Inscription

Géraldine DECTOT, Responsable administrative : formation@caue27.fr – 02 32 33 15 78

Conditions générales de vente et règlement intérieur

L'inscription d'un stagiaire à une formation suppose acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur des formations du CAUE27, annexés au présent programme.

Votre organisme de formation

CAUE27
51 rue Joséphine – 27000 EVREUX
www.caue27.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01955 27 auprès du préfet de région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Depuis le 6 novembre 2017, le CAUE est référencé dans Datadock, attestant ainsi de la qualité de ses actions de formation. Les formations du CAUE27 sont donc référençables et finançables par les OPCA.

Le CAUE27 dispose de droit de l'agrément du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL) en application de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine.

SIRET : 317 220 085 00045